

ASSEMBLÉES PROVINCIALES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

Des engagements pour un "mieux-vivre" ensemble

P. 6-7



Du 22 au 26 janvier 2024, les prêtres de la province ecclésiastique de Parakou ont réfléchi sur la pertinence de la mission sacerdotale



À la fin de leurs travaux le 9 février 2024 à Lokossa, plus de 400 prêtres proposent de sauvegarder l'identité du "consacré"

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE KANDI

Mgr Clet Fèliho
célèbre 70 ans de vie

P. 2

DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Pèlerinage marial à
Maria Tokpa

P. 5

INSTITUT DES SERVANTES DE
LA LUMIÈRE DU CHRIST

Profession
perpétuelle de trois
Sœurs

P. 4



DIOCÈSE DE KANDI

Mgr Clet Féliho célèbre 70 ans de vie

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Tous se souviennent du psaume: « D'âge en âge, Seigneur, tu as été notre refuge... Le nombre de nos années, soixante-dix, quatre-vingt pour les plus vigoureux » (Ps 89, 1.10). Les agents pastoraux et les fidèles de Kandi ont réussi à contourner les contraintes du calendrier liturgique qui en cette année, fait débiter le carême le 14 février, date d'incidence des 70 ans de Mgr Clet Féliho, évêque de Kandi. C'est donc la veille, le mardi 13 février, hasard du calendrier du Mardi Gras, qui a été retenue pour manifester la gratitude de toute l'Église de Kandi à Dieu pour le don de la vie accordé à l'Ordinaire du lieu.

Tout a commencé par la récollection d'entrée dans le carême afin d'introduire les agents pastoraux et les fidèles présents à Kandi Fo dans ce temps ô combien important



Photo /La Croix/ Denis KOCOU

L'évêque jubilaire manifeste sa joie devant prêtres et fidèles laïcs

pour tout chrétien. L'adoration du Saint Sacrement a fait place à l'eucharistie présidée par l'heureux jubilaire. Celui-ci a exprimé toute sa joie d'être

entouré par ses proches et amis, et a manifesté sa gratitude envers Dieu, ses défunts parents et tous ceux qui ont fait de lui ce qu'il est devenu sans aucun mérite de

sa part. La grâce de Dieu n'a pas été stérile dans sa vie. Il a invité l'assemblée à faire confiance au Seigneur en toute circonstance, et à prendre la Parole de Dieu

comme le moteur de toute vie. À la fin de la messe, un cadeau symbolique a été offert à l'évêque, suivi d'un partage convivial.

ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU

Organisation de la 16^e édition du marathon salésien

Marlène AYÉDAMOU
CORRESPONDANTE

La congrégation des Oblats de Saint François de Sales, appuyée par "Bank of Africa", a réussi le pari de la course à pied le samedi 10 février 2024. Venus de partout, enfants, jeunes et personnes âgées ont pris part l'événement.

Chaque année, il est organisé à Parakou, le marathon salésien dirigé par les Oblats de Saint François de Sales. L'édition de cette année a eu lieu le samedi 10 février 2024 avec le premier départ à Badéparou. C'est un événement sportif qui attire des athlètes de nombreux pays. Il est devenu une tradition bien ancrée dans la communauté. Le thème retenu pour cette 16^e édition est intitulé : « La nature est belle pour nous dire qu'elle vient de Dieu, mais a des défauts pour nous dire qu'elle n'est pas Dieu » (Saint François de Sales).

Une opportunité pour le tourisme

Le marathon salésien de Parakou est célèbre en raison de son parcours pittoresque qui traverse les rues étroites de la ville. Les participants venus de plusieurs pays dont le Ghana, la France, le Canada, le Congo, le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Rd Congo, le Nigeria



Photo /CDCS/PK

Tous les athlètes, prêts pour le départ

et bien d'autres pays du monde, ont profité des beaux paysages de la campagne environnante, tout en relevant le défi physique de la course. L'événement attire non seulement des athlètes expérimentés à la recherche d'un nouveau défi, mais aussi des familles et des amateurs de course qui souhaitent participer à une activité communautaire ludique. Chaque année, des centaines de personnes se joignent à la course, créant une atmosphère festive et animée. Partis pour 42 km 100, 21 Km, 10 Km et 5 Km, les athlètes ayant participé à ce marathon ont été tous reçus à l'arrivée au *Salésianum* de Baka par le comité d'organisation.

Richard Kweitu, un Ghanéen, prend la première place de cette édition sur les 42 Km 100 parcourus en 2h28'38". Les

deuxième et troisième positions reviennent respectivement à Rock Ahontchéde et Willian Akowanou qui ont terminé la course en 2h38'39" et 2h42'47". Dans la catégorie dames, l'imbattable Bertille Djerikou reprend à nouveau sa couronne avec 03h27'20" de course. La championne devance Léocardie Houégbé, 2^e de la catégorie dames qui a fait 4h10'37" de chrono.

La course pour les 21km a débuté à hauteur de l'église catholique Saint François de Sales d'Okédama. Le vainqueur Yani Yotto l'emporte en 1h12'41". Le 2^e, Jean-Baptiste Hounyè, termine en 1h13'54", et le 3^e, Gafarou Moussa, termine en 1h16'17". Du côté des dames, Robertine Sincoma, Matilde Avognon et Pauline Simérié ont terminé

respectivement en 1h42'30", 2h39'16" et 3h30'36".

Quant aux 10km, ils ont débuté au *Salésianum* de Baka. Idrissou Agani, Karim Soumanou et Mathieu Houngou terminent respectivement la course en 33'36"99, 36'39"02 et 36'59"27. Du côté des dames, Pauline Assogba, Anne Marie Orou N'Gobi et Sakinatou Orou N'Gobi terminent respectivement la course en 41'16"12, 43'42"28 et 52'21"62.

Enfin, au niveau des 5km qui ont débuté au *Salésianum* de Baka, Toussaint Bambo, Basile Dègnibo et Mouhamed Goussanou ont terminé respectivement la course en 19'15"53, 19'24"63 et 19'44"87. Du côté des dames, Larissa Yotto, Viviane Boton et Falilath Idrissou ont terminé la

course en 24'15"24, 24'16"29 et 25'35"57.

Appel aux sponsors pour la prochaine édition

Cette édition du marathon salésien de Parakou s'est terminée dans une ambiance festive avec la distribution des médailles, des lots de consolations au *Salésianum* de Baka, lieu d'arrivée des athlètes. Des trophées, des prix et des enveloppes financières ont été remis à chaque lauréate. En résumé, le marathon salésien est bien plus qu'une simple course. C'est un événement qui rassemble la communauté autour des valeurs de solidarité, de partage et de célébration. Chaque année, cette manifestation sportive continue de renforcer les liens entre les habitants de la ville et de rappeler l'importance de l'héritage de Saint François de Sales dans leur vie quotidienne.

Les organisateurs ont remercié les membres de l'Institut des Oblats de Saint François de Sales pour leur dévouement, *Bank of Africa* et la Clinique Zinflou pour leur fidélité renouvelée. Les regards sont désormais tournés vers la 17^e édition prévue pour le 8 février 2025. Cette fois-ci, le thème appelle les Africains à se lever pour une auto-prise en charge. Un appel vibrant est lancé à toute personne de bonne volonté et surtout aux structures et entreprises pour accompagner le marathon comme sponsors.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CÔTE D'IVOIRE 2023

Un bilan élogieux pour le pays organisateur

Organisée par la Côte d'Ivoire, la Coupe d'Afrique des Nations de football a pris fin le 11 février 2024 par la victoire du pays hôte face au Nigeria (2-1). Débutée tambour battant, la compétition a été de grande qualité avec de bonnes surprises mais également des résultats moins enviables.



Les Éléphants de Côte d'Ivoire soulèvent le trophée du vainqueur

Igor BIDOUZO
PROFESSEUR D'ÉPS

Ce qu'on peut retenir des 52 matchs de la Can/Côte d'Ivoire 2023, c'est que le football africain est en train de faire un bond qualitatif. Il n'y a plus de petites équipes ni d'équipes prédestinées à gagner au regard des performances antérieures. Ce fut le cas des équipes dites "favorites" qui ont connu un triste destin par une élimination précoce (Algérie, Tunisie, Égypte, Cameroun, Maroc et Sénégal). C'est la preuve qu'un travail est en train d'être fait dans chaque pays au point de faire fausser tous les pronostics. La seule certitude, c'est que le ballon est rond pour tout le monde. Ce fut beau de voir certaines équipes tenir tête aux grandes Nations, à l'image de la Mauritanie face à l'Algérie, la Guinée Équatoriale face à la Côte d'Ivoire.

Le parcours des Éléphants enseigne beaucoup de leçons.

Certains consultants sportifs parlent même de "miraculés" au regard du trajet sinueux des poulains d'Emerse Faé : une victoire et deux défaites, dont la plus humiliante fut celle contre la Guinée Équatoriale (4-0). L'équipe ivoirienne avait été obligée de compter sur des défaites, des matchs nuls, des victoires d'autres équipes pour être située sur son sort. Sauvée par le Maroc qui a battu la Zambie au 3^e match de poule, la Côte d'Ivoire devient une équipe métamorphosée. Elle reprend son destin en main. Une équipe qui a su saisir cette deuxième chance jusqu'à soulever le trophée pour la 3^e fois, le 11 février 2024 au stade olympique d'Ebimpé rempli par 60.000 spectateurs. Elle a fait preuve de volonté, de détermination, d'engagement, de courage, de combativité, d'esprit d'équipe et de solidarité. Elle a montré que quand on croit à quelque chose et qu'on persevere, on peut réaliser de grandes choses.

Récompenses de part et d'autre

« Vous avez procuré du bonheur à tous les Ivoiriens, bravo, bravo », a lancé le président Ouattara lors de la cérémonie de décoration des joueurs, en présence de l'ensemble des membres du Gouvernement et des présidents d'institutions. Très émerveillé par la prestation des Éléphants, le président Ouattara offre 300 millions à la Fédération ivoirienne de football (Fif), 400 millions au staff, 100 millions à l'entraîneur, 50 millions + une villa de 50 millions pour chaque joueur. Le président Bola Tinubu, qui a reçu les Super Eagles à la villa présidentielle d'Aso Rock, s'est déclaré « fier » d'eux et a applaudi leur « résilience » et leur capacité à « relever le moral » du pays. « Cette défaite ne doit pas nous décourager, mais nous inciter à travailler plus dur. Nous sommes une grande nation unie par la bannière vert-blanc-vert de la résilience, de la joie, de l'espoir, du devoir et de

l'amour », a-t-il déclaré. Chaque joueur de l'équipe nationale a été décoré de la croix de l'Ordre du Nigeria, l'une des plus hautes distinctions du pays, et chacun a également reçu un appartement et une propriété dans la région d'Abuja, la capitale fédérale.

William Troost-Ekong du Nigeria a été élu meilleur joueur de la compétition. Capitaine et patron de la défense nigériane, il est l'un des rares défenseurs qui ont décroché ce prix à ce niveau de la compétition. À 22 ans, Simon Adingra de la Côte d'Ivoire a été désigné meilleur jeune, tandis qu'Emilio Nsue Lopez (Guinée équatoriale) a été élu meilleur buteur de la compétition avec 5 buts inscrits. Sans conteste, l'entraîneur des Ivoiriens Emerse Faé a remporté la distinction de meilleur entraîneur. Cette 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations reste la meilleure en matière d'organisation, selon de nombreux observateurs. Une Can de grande qualité, à suspense et avec des rebondissements.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Hystérie orange

L'éléphant peut-il passer par le trou d'une souris, ou mieux celui d'une fourmi ? La réponse est oui, après la dernière Coupe d'Afrique des Nations remportée contre toute attente par la Côte d'Ivoire, pays organisateur. C'était l'hystérie orange après le match de la finale joué contre le Nigeria, et remporté par 2 buts à 1, le dimanche 11 février au stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé à Abidjan. L'euphorie indescriptible qui a suivi le coup de sifflet final se justifiait par le fait que l'équipe championne revenait de très loin, traversant toutes les émotions jusqu'aux pires humiliations.

Après leur défaite 0 à 4 contre la Guinée Équatoriale lors du dernier match de poule, ils n'ont pas changé les règles du jeu en pleine compétition sous prétexte qu'elle se déroule sur leur terre, donc chez eux. Mais avec la prière des uns et l'optimisme parfois béat des autres, l'équipe a été repêchée au bout du suspense en tant que dernière des premières pour la suite de la compétition. Et c'était l'occasion pour les Éléphants de faire valoir leur prestance dans la forêt footballistique jusqu'à s'adjuger le titre, car tous les lions étaient morts avant les demi-finales. Hyper sensationnelle, c'était une "Can" à sucre bien savourée et par les spectateurs, et par les téléspectateurs, mais surtout par tous les passionnés.

Le Bénin la remportera-t-il un jour ? Oui, même dans dix ans, s'il le veut et s'en donne franchement les moyens. Les talents sont là et l'avenir est prometteur au regard de la performance des adolescents des championnats scolaires qui, au-delà du Continent, excellent dans les compétitions mondiales. Ce sont là les "Adingra" de demain, ou mieux, les "Ronaldo" et "Messi" du Bénin. Il suffira de travailler à un décuplement exponentiel de leurs atouts ; et les fruits ne trahiront pas la promesse des fleurs. Autrement, nous passerons notre temps à toujours regarder les autres soulever le trophée à défaut de prendre part nous aussi à la compétition. La victoire est promise à ceux qui avancent en se perfectionnant ou en se bonifiant. Tout est possible en faveur de celui qui croit.



INSTITUT DES SERVANTES DE LA LUMIÈRE DU CHRIST

Profession perpétuelle de trois Sœurs

Sœur Natacha DATO
SLC

Le vendredi 2 février 2024, au cours de la messe présidée par Mgr Coffi Roger Anoumou en présence de nombreux prêtres, religieux et religieuses ainsi qu'une grande foule de fidèles chrétiens, trois Sœurs ont émis leurs vœux perpétuels, et 14 autres ont célébré leur jubilé d'argent de vie religieuse. C'était une grande fête pour toute l'Église-Famille de Lokossa.



Sœur Édith Agossou



Sœur Mélanie Sohou



Sœur Jeanne Nago

Le 2 février 2024 a été une journée exceptionnelle pour toutes les âmes consacrées, en particulier celles de l'Église de Lokossa. En effet, depuis 32 ans, l'église Saint Bernard de Sè abrite les grandes célébrations de l'Institut des Servantes de la lumière du Christ (Slc). Cette année, ce furent trois Sœurs

qui ont prononcé librement et définitivement leurs vœux perpétuels, renouvelant ainsi leur engagement envers Dieu et leur Institut avec une profonde foi et dévotion. Parallèlement, 14 autres Sœurs de la dernière promotion du temps de Mgr Robert Sastre, fondateur des SLC, ont célébré leurs 25 années de vie religieuse, témoignant de leur

fidélité et de leur dévouement au service de Dieu et des hommes. Ces événements ont été célébrés en présence de Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa. Ce fut l'occasion pour lui de rendre hommage à ces femmes courageuses et dévouées qui consacrent leurs vies à la prière, à la charité et au service de leurs frères et sœurs. Leur vie

est un témoignage vivant de la puissance de la foi et de l'Amour de Dieu. Leur engagement indéfectible et leur sacrifice désintéressé sont une source d'inspiration pour tous. Leur vocation religieuse est un don précieux pour l'Église et pour le monde. Elle nous rappelle la beauté et la grandeur de la vie consacrée.

Dans son homélie, Mgr Anoumou a souligné trois points essentiels. D'abord, c'est le Christ qui nous pousse à nous consacrer à lui. Plusieurs femmes, avec les multiples problèmes en famille, auraient préféré être religieuses. De même, certaines religieuses, avec les problèmes liés à la vie consacrée, auraient voulu se marier. Mais c'est le Christ qui met en nous le désir de lui consacrer notre vie. Ensuite, ce choix du Christ nous appelle à la fidélité. Nous devons lui faire confiance en tout et surtout dans les moments difficiles et dans la vie en communauté. Enfin, la fidélité se vit dans l'esprit de pauvreté. La pauvreté matérielle peut nous amener à ne plus être fidèles à nos engagements. C'est pourquoi nous devons accepter notre condition de pauvreté et nous abandonner à la Providence qui pourvoit à tous nos besoins. À cet égard, les fidèles chrétiens sont appelés à soutenir les âmes consacrées.

DIOCÈSE DE LOKOSSA

25 ans de mariage du couple Béatrice et Samuel Gadjagboui

Père Victor GNINOU
DIOCÈSE DE LOKOSSA

25 ans après leurs premières noces, le couple Béatrice et Samuel Gadjagboui a renouvelé le samedi 30 décembre 2023 ses engagements matrimoniaux devant Dieu et la communauté paroissiale de Dékanmey, une station secondaire de la paroisse Immaculée Conception d'Azovè.

La célébration eucharistique, très festive avec beaucoup de symbolismes, a été présidée le samedi 30 décembre 2023 par Mgr Coffi Roger Anoumou, entouré d'une quinzaine de prêtres dont le Père Justin Viodé qui avait béni le couple il y a 25 ans.

Devant le peuple de Dieu et l'évêque, Samuel et Béatrice ont renouvelé leurs engagements matrimoniaux avec de nouvelles alliances sous les applaudissements des fidèles et des chants d'action de grâce. Ils étaient entourés du peuple de Dieu et de diverses catégories d'invités. Dans son homélie, Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de

Lokossa, a invité les fidèles à se réjouir et à véritablement rendre grâce à Dieu avec le couple Béatrice et Samuel Gadjagboui pour deux raisons. La première est qu'habituellement dans nos villages, les motifs de mobilisation de la population sont souvent des décès, avec de grosses dépenses qui conduisent souvent à l'endettement, avec des conséquences incalculables. Aujourd'hui, le couple Gadjagboui nous offre l'occasion de nous réjouir autour d'un événement heureux, et cela est à saluer. « Il est temps que nous accordions moins d'importance à la mort pour célébrer la vie », déclare Mgr Anoumou.

Le deuxième motif d'action de grâce est l'exemple de fidélité et d'engagement de foi du couple jubilaire. « Autant, nous nous réunissons autour des prêtres ou des âmes consacrées pour faire une pause et dire notre reconnaissance à Dieu pour sa fidélité, autant nous devons encourager les couples à le faire, car les institutions familiales et du couple, homme et femme, selon l'ordre du Créateur, sont de plus en plus menacées de nos jours avec les unions entre personnes de même sexe »,



Photo / Victor GNINOU

Béatrice et Samuel entourent Mgr Coffi Roger Anoumou

souligne-t-il.

Pour marquer l'événement, 25 cierges ont été offerts à la Sainte Vierge Marie par des jeunes filles, bien parées pour la circonstance. Occasion pour

Samuel et Béatrice Gadjagboui d'exprimer leur profonde gratitude à Dieu et aux hommes, surtout à Mgr Coffi Roger Anoumou qui, malgré son agenda très chargé, a tout mis

en œuvre pour être à leurs côtés. Même reconnaissance à l'endroit de Christophe Mègbédji, Préfet du Département du Couffo et à sa suite qui leur ont fait honneur par leur présence.



DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

Pèlerinage marial à Maria Tokpa

Père Joël HOUÉNOU
DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

La 64^e édition du pèlerinage marial annuel au sanctuaire Notre-Dame des Lagunes de Maria Tokpa a pris fin le dimanche 11 février 2024 dans le diocèse de Porto-Novo. Pendant trois jours, hommes, femmes et enfants venus de toutes les paroisses du diocèse ont porté aux pieds de la Vierge Marie, diverses intentions.

Le vendredi 9 février 2024, après la dévotion à la Vierge Marie, les pèlerins ont suivi un enseignement sur le thème : « À l'école de Marie, apprenons à prier en Église-Famille de Dieu ». Le lendemain samedi 10 février, ils ont participé à la messe des nouveaux prêtres de l'année suivie d'un concert spirituel. Confession, prestations artistiques des élèves du Ceg Akpassa sont autant d'activités que les pèlerins ont vécues avant la grande messe pontificale de clôture du dimanche 11 février 2024 à laquelle plus de 5.000 fidèles ont pris part. Il y a eu le couronnement de la statue de la Vierge de Maria Tokpa par Mgr Aristide Gonsallo, évêque



Photo / Joël HOUÉNOU

Mgr Aristide Gonsallo procédant à la bénédiction du peuple de Dieu avec le Saint Sacrement

de Porto-Novo. Aux environs de 9h30 débute la procession d'entrée de plus d'une centaine de prêtres. Mgr Gonsallo a rappelé dans son homélie la coïncidence du dernier jour du pèlerinage avec la 32^e édition de la Journée mondiale des malades. En invitant à prier et à prendre soin de ces derniers, le

prélat a suggéré à l'assemblée cinq attitudes fondamentales: nourrir sa foi à travers des enseignements, prier en famille au moins deux fois par semaine, rendre visite au Saint Sacrement, faire des œuvres de miséricorde, aider à l'édification des lieux de prière.

Bénédiction et sacrement des

malades ont été ensuite conférés à la quarantaine de malades venus des différentes paroisses du diocèse. Puis Mgr Gonsallo a béni le peuple de Dieu rassemblé autour de Marie. À l'issue de l'eucharistie, deux grandes nouvelles ont été portées au peuple de Dieu à Porto-Novo : d'une part la fin du

paiement de la dette liée à l'achat de terrains en vue de l'extension du site de Maria Tokpa ; et d'autre part, une indulgence plénière a été accordée aux pèlerins. Les enfants de Marie à Porto-Novo ont repris dans la plus grande joie le chemin du retour, fiers d'avoir posé un acte digne d'enfants bien-aimés.

LYCÉE TECHNIQUE AGRICOLE CATHOLIQUE DE POBÈ

Mgr Aristide Gonsallo inaugure la rentrée scolaire

Père Virgile KLIMPIN
AUMÔNIER À ONIGBOLO

Le lundi 12 février 2024, Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo, a lancé l'année scolaire au lycée technique agricole catholique de Pobè. Il était entouré des apprenants et des différents formateurs.

Le lycée technique agricole catholique de Pobè (Lytac) est l'unique initiative de ce genre au Bénin. Il a ouvert ses portes le 6 février 2023 sous l'intuition pastorale de Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto Novo. Cette initiative répond à l'un des points importants de sa pastorale: accorder une attention spéciale à la jeunesse. Sa vision est de remédier au problème endémique du chômage. L'une des solutions à ce fléau est la valorisation de l'enseignement technique et professionnel : diversifier l'enseignement et



Photo / Virgile KLIMPIN

Mgr Gonsallo entouré des lycéens

l'orienter vers l'entrepreneuriat. C'est pourquoi le lundi 12

février 2024, le prélat a présidé la messe inaugurale entouré

de quelques prêtres, acteurs du système éducatif du diocèse de

Porto-Novo.

Dans son homélie, Mgr Gonsallo a exhorté les apprenants, en s'appuyant sur la Parole de Dieu, à ne pas baisser les bras devant les épreuves. Car elles sont inhérentes à la vie humaine. Il leur a prodigué des conseils d'assiduité, de sérieux au travail. Selon le prélat, les apprenants devront compter sur la grâce de Dieu et faire confiance à sa Parole de vérité. La messe pontificale de ce jour a lancé la nouvelle année pour les 69 apprenants qui sont placés sous la garde du Père Christian Kimbatokpo, Proviseur du lycée technique agricole catholique de Pobè, et du Père Virgile Babatounde Klimpin, Aumônier à Onigbolo.

Acheter La Croix, c'est bon ; s'abonner, c'est encore mieux.

ASSEMBLÉES PROVINCIALES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

Des engagements pour un "mieux-vivre" ensemble

Le Bureau de l'Union du clergé béninois (Ucb) a organisé à Parakou du 22 au 26 janvier et à Lokossa du 5 au 9 février 2024 sa rencontre annuelle avec les prêtres. Cette rencontre était placée sous le thème : « L'identité et la mission du prêtre dans le monde d'aujourd'hui ». Les conclusions de la 6^e édition de ce grand rendez-vous portent sur l'auto-prise en charge, la formation du futur prêtre et les recommandations à l'endroit de plusieurs institutions.

► L'Ucb-Parakou recommande la diplomatie discrète de l'Église

Emmanuel AMOUSSOU
STAGIAIRE

L'Assemblée provinciale de l'Union du clergé béninois a pris fin le 26 janvier 2024 au Centre Guy Riobé de Parakou. Les participants ont adopté de grandes résolutions et fait des recommandations.

« Tous les intervenants sont unanimes quant à la pertinence de la thématique relative à l'identité et à la mission du prêtre dans un monde en pleines mutations où triomphent entre autres le relativisme moral et le pluralisme éthique, l'individualisme, la désaffection des pratiques religieuses après les sacrements d'initiations chrétiennes, le syncrétisme, le vide éducatif parental en religion, le fantasme numérique, la fluctuation des sectes et des cercles ésotériques, l'expansion islamique, etc... ». Ce sont les sujets débattus lors de l'Assemblée provinciale de l'Union du clergé béninois (Ucb) à Parakou et mentionnés dans le Communiqué final. Le Bureau de l'Ucb a également focalisé les échanges en plénière comme en carrefour sur l'identité du prêtre, son bien-être physique, moral et spirituel, la réponse qu'il donne à son appel et comment il peut concrètement assumer sa mission dans le monde d'aujourd'hui. Par conséquent, pour mener à bien cette mission d'évangélisation face aux nouvelles réalités de ce monde, les prêtres de la Province ecclésiastique de Parakou, à la fin des travaux, ont pris un certain nombre de résolutions (cf. encadré).

Plusieurs activités ont meublé cette Assemblée provinciale : messe et cérémonie d'ouverture présidées respectivement par Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa, et Mgr Antoine Sabi



Les membres du bureau de l'Ucb aux côtés de Mgr Antoine Sabi Bio

Bio, chargé des Séminaires et du Clergé au sein de la Conférence épiscopale du Bénin, adoration au Saint Sacrement, récitation du chapelet, vêpres et partage d'expériences de la fraternité sacerdotale dans les unions diocésaines. Le projet de création de la télévision catholique du Bénin a également été présenté aux participants à travers une communication.

Conclusion des travaux à Parakou

L'Union du Clergé Béninois de la Province ecclésiastique de Parakou s'engage :

- ❖ À travailler de manière à répondre à l'appel à la sainteté et à être effectivement la première destinataire de la Parole de Dieu qu'elle proclame et à nouer entre ses membres des liens spéciaux de charité apostolique, de fraternité transgénérationnelle où l'expérience des anciens et la vigueur des plus jeunes se conjuguent en une opportunité ecclésiale pour faire connaître le Christ et l'aimer.
- ❖ À s'efforcer de vivre sans duperie ses engagements sacerdotaux et être à la suite du Christ Prêtre pauvre, chaste et obéissant pour reprendre comme Saint Paul : « Je vis mais ce n'est pas moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi ».
- ❖ À s'engager à la solidarité sacerdotale dans l'entraide mutuelle, avec une attention particulière aux confrères vulnérables.
- ❖ À travailler à mutualiser les diverses compétences et autres ressources dans nos différents diocèses, dans la Province ecclésiastique de Parakou et dans l'ensemble de la Conférence épiscopale du Bénin pour une auto-prise en charge matérielle et/ou financière de nos besoins, et parvenir progressivement à l'harmonisation de la manière de répondre au bien-être du prêtre.
- ❖ À accompagner davantage les futurs prêtres dans le processus de leur formation afin qu'au-delà des exigences des Séminaires, ils bénéficient de l'accompagnement de leur curé pour un meilleur discernement, et qu'il y ait désormais une meilleure orientation et un bon suivi des stages canoniques, et suggérer un aménagement académique dans le processus de la formation en accordant au besoin une année entière pour le stage diaconal.
- ❖ À former et à sensibiliser les fidèles à s'impliquer davantage à la formation des futurs prêtres, aux besoins matériels de l'Église et au bien être humain, moral et spirituel de leur prêtres.

Par ailleurs, l'Union du Clergé Béninois en Assemblée provinciale au Centre Guy Riobé à Parakou adresse **les recommandations** suivantes :

- Aux Évêques de la Conférence épiscopale du Bénin de continuer leur mission diplomatique en toute discrétion pour la paix dans notre pays et la protection des droits et libertés de tous les citoyens.
- Aux fidèles laïcs, de poursuivre leur soutien spirituel en faveur des prêtres ; prendre toute leur place dans la mission de l'Église et de s'impliquer dans la vie sociopolitique de leur pays en cohérence avec leur foi.

(Extraits du Communiqué final de la 6^e Assemblée provinciale de l'Union du Clergé Béninois (Ucb) tenue à Parakou du 22 au 26 janvier 2024)

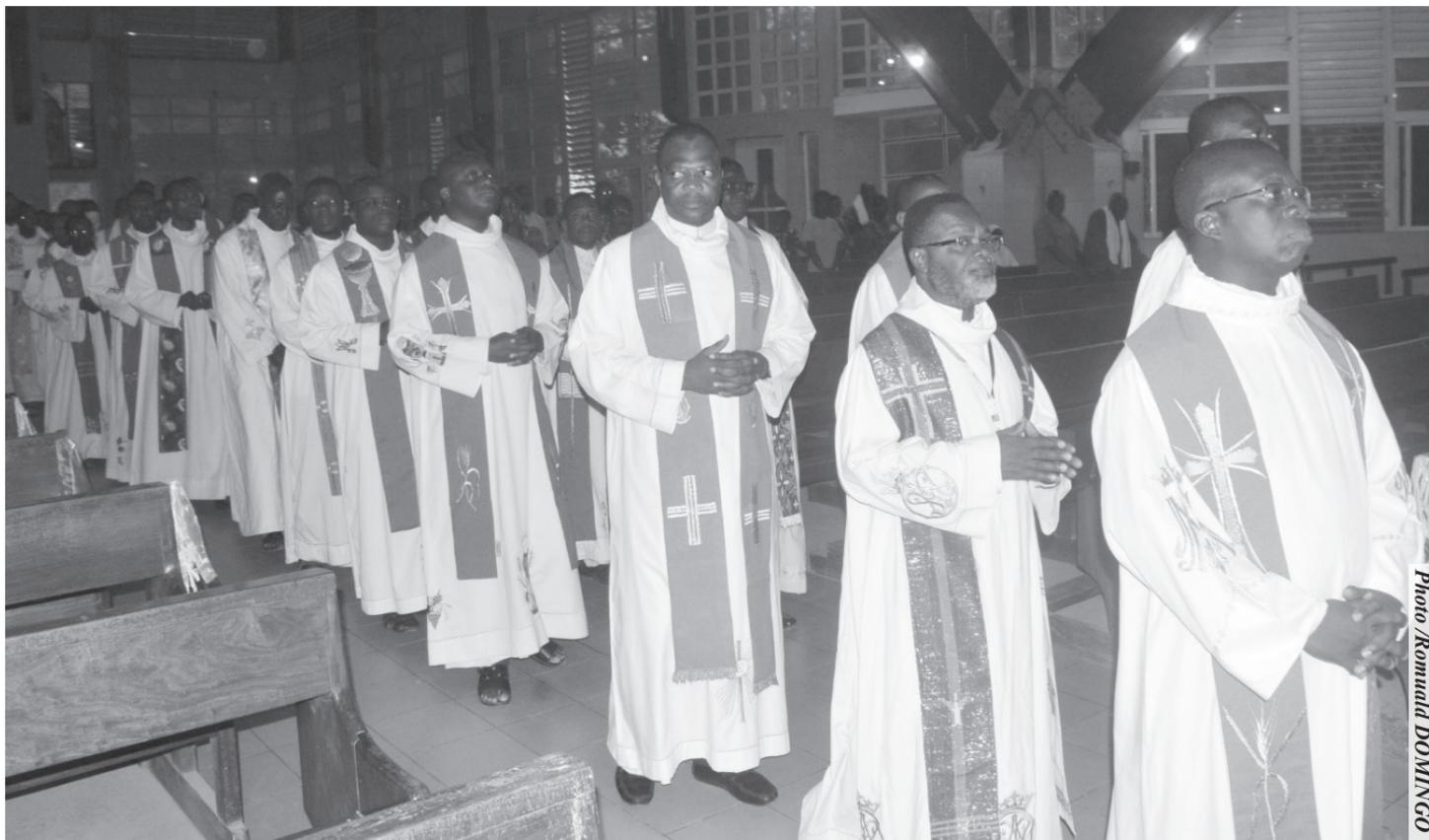
ASSEMBLÉES PROVINCIALES DE L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

► Sauvegarder les identités de "consacrés", "mis à part" et "Alter Christus"

Père Carlos HOUNSOUNOU
SECRÉTARIAT DIOCÉSAIN
DE L'UCB

Du lundi 5 au vendredi 9 février 2024 s'est tenue à Lokossa l'Assemblée provinciale de l'Union du clergé béninois (Ucb). Environ 417 prêtres ont participé à cette 6^e Assemblée autour du thème : "L'identité et la mission du prêtre dans le monde d'aujourd'hui".

Venus précisément des diocèses d'Abomey, de Cotonou, de Dassa-Zoumè, de Lokossa et de Porto-Novo, les prêtres ont honoré et sanctifié de leur « saint étui » non seulement le diocèse de Lokossa, mais aussi la ville de Lokossa, « Sous l'iroko », ville de l'Espérance, comme le signifiaient bien à l'ouverture de l'Assemblée, le mardi 6 février 2024, Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa et, avant lui, le maire de la ville, Dr Amavi Gervais Hounkpè Houénou. Beaucoup d'autres autorités religieuses, administratives et politiques comme Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou et président de la Commission épiscopale chargée du Clergé et des Séminaires, Mère Nadine Adjagba, Supérieure générale des Sœurs Servantes de la Lumière du Christ, Richard Vianney Amoussou, Révérend Pasteur de



Les prêtres en procession pour la messe à la fin des travaux à Lokossa

l'Église Protestante Méthodiste de Lokossa, et Christophe Mègbédji, Préfet du Département du Couffo, ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture des assises.

Les activités ainsi lancées dans l'enceinte de la Cathédrale Saint Pierre-Claver de Lokossa, outre les travaux en carrefour par diocèse et les remontées de carrefour, les comptes-rendus sur

la vie et l'Union des diocèses ont été faits. Les grands moments de prière, de messe et d'adoration ont marqué les journées, notamment la communication sur les démarches accomplies pour la création de la télévision catholique nationale. La conférence du Père Pierre Koulodji, professeur de Morale aux Grands Séminaires et curé de la paroisse d'Ekpè, sur le thème de la session, le mercredi 7

février, a rappelé aux uns et aux autres ce qu'ils sont appelés à être en tant que « consacrés » et « mis à part », « Alter Christus », ainsi que leur rôle et leur mission dans le monde d'aujourd'hui. À l'issue de la conférence, les différentes propositions et résolutions pour un « mieux-vivre » ensemble aussi bien entre clercs qu'entre clercs/pasteurs et laïcs dans le champ pastoral, que

ce soit dans les paroisses, dans les doyennés et dans les diocèses, ont été officiellement faites pour les unes et communément prises pour les autres. Un accent particulier a été aussi mis sur la formation continue des prêtres et la « ratio formationis » ad hoc des futurs prêtres.

Avec la rencontre des évêques et des prêtres participants le jeudi 8 février en fin de matinée, des échanges fraternels et conseils paternels ont meublé les heures d'écoute des prélats de la Conférence épiscopale du Bénin (Céb) représentée par Mgr Roger Hounkpè Houénou, Archevêque de Cotonou, Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo, et Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa. La messe de clôture que ce dernier a présidée ce jour-même, a porté tous les prêtres ainsi que les propositions et résolutions à l'autel du Seigneur pour un renouveau humain, spirituel et moral du Clergé et celui du monde d'aujourd'hui et de demain.

L'avenir étant ainsi projeté dans leurs mains et laissé dans celles de Dieu, les regards des uns et des autres sont désormais orientés vers les prochaines assises de l'Assemblée générale de janvier 2025 dont les thèmes et les lieux sont déjà proposés. Le vendredi matin, la cohorte des prêtres a dit son au revoir à « la ville de l'Espérance ». Les prêtres étaient joyeux de repartir dans leurs paroisses, institutions et diocèses respectifs pour porter la Bonne Nouvelle du salut jusqu'aux confins de la terre.



Photo souvenir entre les membres du bureau de l'Ucb, les évêques, la supérieure générale des Slc et les autorités politico-administratives dont le préfet du Couffo Christophe Mègbédji

Parole de Dieu

(25 février 2024)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DE LA GENÈSE 22, 1-2.9-13.15-18

En ces jours-là, Dieu mit Abraham à l'épreuve. Il lui dit : « Abraham ! » Celui-ci répondit : « Me voici ! » Dieu dit : « Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, va au pays de Moriah, et là tu l'offriras en holocauste sur la montagne que je t'indiquerai. » Ils arrivèrent à l'endroit que Dieu avait indiqué. Abraham y bâtit l'autel et disposa le bois ; puis il lia son fils Isaac et le mit sur l'autel, par-dessus le bois. Abraham étendit la main et saisit le couteau pour immoler son fils. Mais l'ange du Seigneur l'appela du haut du ciel et dit : « Abraham ! Abraham ! » Il répondit : « Me voici ! » L'ange lui dit : « Ne porte pas la main sur le garçon ! Ne lui fais aucun mal ! Je sais maintenant que tu crains Dieu : tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. » Abraham leva les yeux et vit un bélier retenu par les cornes dans un buisson. Il alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils. Du ciel, l'ange du Seigneur appela une seconde fois Abraham. Il déclara : « Je le jure par moi-même, oracle du Seigneur : parce que tu as fait cela, parce que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te comblerai de bénédictions, je rendrai ta descendance aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable au bord de la mer, et ta descendance occupera les places fortes de ses ennemis. Puisque tu as écouté ma voix, toutes les nations de la terre s'adresseront l'une à l'autre la bénédiction par le nom de ta descendance. »

PSAUME 115 (116b)

Je crois, et je parlerai,
Moi qui ai beaucoup souffert.
Il en coûte au Seigneur
De voir mourir les siens !

Ne suis-je pas, Seigneur, ton serviteur,
Moi, dont tu brisas les chaînes ?
Je t'offrirai le sacrifice d'action de grâce,
J'invoquerai le nom du Seigneur.

Je tiendrai mes promesses au Seigneur,
Oui, devant tout son peuple,
À l'entrée de la maison du Seigneur,
Au milieu de Jérusalem !

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ROMAINS 8, 31B-34

Frères, si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous : comment pourrait-il, avec lui, ne pas nous donner tout ? Qui accusera ceux que Dieu a choisis ? Dieu est celui qui rend juste : alors, qui pourra condamner ? Le Christ Jésus est mort ; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, il intercède pour nous.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 9, 2-10

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les emmena, eux seuls, à l'écart sur une haute montagne. Et il fut transfiguré devant eux. Ses vêtements devinrent resplendissants, d'une blancheur telle que personne sur terre ne peut obtenir une blancheur pareille. Élie leur apparut avec Moïse, et tous deux s'entretenaient avec Jésus. Pierre alors prend la parole et dit à Jésus : « Rabbi, il est bon que nous soyons ici ! Dressons donc trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie. » De fait, Pierre ne savait que dire, tant leur frayeur était grande. Survint une nuée qui les couvrit de son ombre, et de la nuée une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ! » Soudain, regardant tout autour, ils ne virent plus que Jésus seul avec eux. Ils descendirent de la montagne, et Jésus leur ordonna de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. Et ils restèrent fermement attachés à cette parole, tout en se demandant entre eux ce que voulait dire : « ressusciter d'entre les morts ».

Étude biblique
PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DE LA GENÈSE 22, 1-2.9-13.15-18

Abraham avait la foi jusqu'à croire que, d'une manière qui lui échappait, mais d'une manière certaine, Dieu accomplirait sa promesse de lui donner une descendance, par Isaac et non par un autre ; et c'est pour cela aussi que Dieu a pu éprouver sa foi jusque-là. Abraham a découvert alors que quand Dieu dit « sacrifie », il ne dit pas « tue » ; comme si le sang lui faisait plaisir ! Dieu a bien dit à Abraham « offre-moi ton fils en sacrifice » ; et Abraham a découvert que cela veut seulement dire « fais-le vivre, mais sans jamais oublier que c'est moi qui te l'ai donné ». Désormais, on saura pour toujours en Israël que Dieu ne veut jamais la mort de l'homme, sous aucun motif.

PSAUME 115 (116b)

Cette découverte, « Il en coûte au Seigneur de voir mourir les siens... » n'est jamais acquise une fois pour toutes. Le serpent du Jardin de la Genèse insinuait que Dieu préférerait voir l'homme mourir... et justement le récit biblique affirmait que cette pensée est une tentation à laquelle il ne faut pas succomber. Mais si le récit biblique y insistait, c'est bien parce que la tentation renaît sans cesse de voir en Dieu un rival de notre liberté et de notre vie. Lui qui semble pouvoir jouer avec notre vie à sa guise.

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ROMAINS 8, 31B-34

À vrai dire, c'est face à l'échec de l'humanité que Dieu a pris l'initiative de nous donner un Sauveur ; ce que l'homme était incapable de faire par lui-même pour son salut, Dieu l'a réalisé. Le comble : c'est au nom même de la loi donnée par Dieu que le fils de Dieu a été exécuté comme s'il était un pécheur public ; et Dieu laisse faire cette folie humaine. La croix manifeste l'amour du Père autant qu'elle manifeste l'amour du Fils : Dieu laisse faire pour que nous découvriions jusqu'où va son amour pour nous.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 9, 2-10

Intéressons-nous ici à l'expression "écoutez-le". En réalité, cette expression retentit aux oreilles des apôtres comme un écho de cette profession de foi qu'ils récitent tous les jours, puisqu'ils sont juifs « Shema Israël », « Ecoute Israël ». C'est un appel à la confiance qui qu'il arrive. Confiance qui sera durement éprouvée dans les mois qui viennent : car la Transfiguration a lieu au moment-charnière du ministère de Jésus : le ministère en Galilée se termine, Jésus va maintenant prendre le chemin de Jérusalem et de la croix. Le titre de « Bien-Aimé » va dans le même sens : il rappelle que le Messie sera un Serviteur, comme l'appelle Isaïe, et qu'il connaîtra la souffrance et la persécution pour sauver son peuple. Pour l'instant, il faut redescendre de la montagne, résister à la tentation de s'installer ici à l'écart, sous la tente, et affronter l'hostilité, la persécution, la mort.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

1^{er} dimanche de carême-B

Retrouver l'harmonie de la nouvelle création en vainquant les tentations



Nous commençons le temps de carême qui nous prépare à nous libérer de nos péchés. L'antienne d'ouverture de la liturgie du mercredi des cendres nous lance en nous donnant la garantie de l'Amour de Dieu qui aime sa création. « Seigneur, tu aimes tout ce qui existe, et tu n'as de répulsion pour aucune de tes œuvres ; tu fermes les yeux sur les péchés des hommes : tu les invites à la pénitence, et tu leur pardonnes, car tu es le Seigneur notre Dieu » (Sg 11, 24-25.27). C'est le péché qui corrompt l'homme. Le récit du déluge est une preuve que Dieu a horreur du péché au cœur de sa création. « L'Éternel vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre... L'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur. Et l'Éternel dit : j'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé... » (Gn 6, 5-7). Ce projet d'extermination réalisé, Dieu qui avec Noé et sa descendance voulut recréer une humanité nouvelle, dépose dans les nuages son arc de guerre : l'arc-en-ciel. Pour les pygmées de l'Afrique centrale, l'arc-en-ciel est une révélation du désir de Dieu d'entrer en relation avec eux. Dans la Bible, c'est le signe de paix et d'alliance entre l'humanité et Lui. Ce signe rappelle à Dieu sa promesse de ne plus détruire l'humanité. C'est dire que la conservation de la vie de l'homme ne tient que par la grâce de Dieu. À travers cette page, l'horizon austère du carême se colore d'une promesse de paix qui annonce l'harmonie qui règnera sur l'humanité nouvelle libérée du péché après avoir triomphé de toute tentation.

Jésus, modèle d'une humanité qui a triomphé des tentations

L'Évangile selon Marc est resté silencieux sur les points détaillés de la tentation contrairement à Matthieu (Mt 4, 1-11) et à Luc (Lc 4, 1-13). Plus que les autres évangélistes, il a parlé du séjour de Jésus au désert où il a été tenté par Satan en faisant allusion à la vie paradisiaque qui caractérisait Adam et Ève. Au moment où ils vivaient encore dans l'obéissance à Dieu, ils égrenaient alors les jours de leur existence en compagnie des bêtes sauvages qu'ils ont eu l'honneur de nommer (Gn 2, 19). Jésus, comme le dit Marc dans l'évangile, « vivait parmi les bêtes sauvages et les anges le servaient ». L'un des fruits d'une vie sainte et juste est l'harmonie que l'on ressent en soi et qui s'irradie autour de soi pour influencer positivement même les êtres les plus sauvages. Les saints comme Saint François d'Assise ont eu à faire bénéficier le monde de ce fruit. C'est à cette grande réconciliation qui se manifestera par la coexistence pacifique de l'homme simple avec l'homme compliqué, l'homme avec la nature qui l'entoure, que nous entraîne le carême. Les temps messianiques annoncés par les prophètes et inaugurés par Jésus en sonnent le clocher : « Le loup habitera avec l'agneau, la panthère habitera avec le chevreau, le petit enfant jouera sur le repaire de l'aspic, et le jeune enfant mettra la main sur le trou de la vipère » (Is 11, 1.9). La tentation à combattre pour en arriver là, c'est celle de vouloir être l'égal de Dieu en l'écartant de notre vie. L'homme doit retrouver sa place d'une créature qui se reçoit de Dieu, lequel pourvoit toujours à ses besoins. L'évangile du jour offre d'une certaine manière, un parallélisme entre Élie et Jésus. Élie fuyant le roi Acab, s'éloigne vers le désert (1 R 19). Fatigué de la vie, se mettant à s'endormir, l'ange le réveilla pour lui servir du pain à manger et de l'eau à boire. Fortifié par ce repas, il poursuivit sa marche à travers le désert jusqu'à la montagne de Dieu. C'est en revenant du désert où il a été nourri par les anges, sachant qu'Hérode a arrêté Jean-Baptiste, que Jésus se mit à proclamer la bonne nouvelle pour exhorter à la conversion. Notre conversion aujourd'hui en tant que baptisés et hommes de Dieu, c'est aussi de se laisser fortifier par Dieu dans le désert et de braver avec courage tous les défis du temps pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Dans ma vie

Dieu nous propose la paix. Saurions-nous entrer en alliance avec Lui pour promouvoir la vie de l'humanité ?

À méditer

La coexistence pacifique de l'homme simple avec l'homme compliqué ; de l'homme avec la nature qui l'entoure. Voilà ce à quoi nous entraîne le carême.

(Gn 9, 8-15 ; 1 P 3, 18-22 ; Mc 1, 12-15)

Un cœur qui écoute

L'écoute

Notre société malgré le développement que connaissent la communication et de la communication, va de mal en pis jour après jour en ce qui concerne les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la communication ; en général dans la relation interpersonnelle. Force est de noter l'augmentation du nombre de divorces, de conflits entre couples après quelques mois ou années, la dépravation des mœurs, le banditisme, l'individualisme, les conflits inter-État, les violences, le suicide surtout des jeunes gens. Où allons-nous avec tout cela ? Il faudrait que nous nous arrêtons pour nous demander quelle est la qualité de nos relations en tant qu'êtres relationnels. La relation qui suppose une bonne communication implique une véritable écoute. Voilà où se trouve le mal dont souffre notre société : l'Écoute. Lorsqu'on a demandé à un illustre médecin habitué à soigner les blessures de l'âme quel était le plus grand besoin des êtres humains, il a répondu : « le désir illimité d'être écoutés ». Il arrive que quelqu'un vienne à un autre avec le désir d'être entendu. Ce désir peut être satisfait ou non. La technologie aide à communiquer mais on n'est plus capable de dialoguer, surtout d'écouter les autres. Dans de nombreux dialogues, on réalise que nous ne communiquons pas réellement. Nous attendons que l'autre finisse de parler pour imposer notre point de vue, alors que l'écoute est la condition indispensable du dialogue et d'une bonne communication. Ne pas écouter l'autre se termine souvent par une agression envers l'autre. « L'écoute, ce patient et difficile effort de communication entre deux ou plusieurs personnes est, selon le dictionnaire Larousse, l'action d'écouter. La capacité à écouter autrui, à être attentif, réceptif à sa parole. « Écouter, c'est être là, l'oreille ouverte, et laisser dire ce qui se dit » (Maurice Bellet). Le bon fonctionnement des services et équipes de travail, des écoles, des familles, de tous lieux d'éducation de la société en général en dépend fortement. C'est à cet effet que le Pape François dans son message pour la 56^e Journée mondiale des communications sociales intitulé « *Écouter avec l'oreille du cœur* », a mis l'accent sur le besoin profond de l'écoute qui ne concerne pas seulement le sens de l'ouïe, mais l'ensemble de la personne dont le siège est le cœur. C'est toujours dans cette perspective qu'il a exhorté l'Église à « *l'apostolat de l'oreille* ». Dans la Bible, l'écoute est le dialogue entre Dieu et l'humanité : « Écoute Israël » et Saint Paul affirmera que : « *La foi naît de ce qu'on entend* » (Rm 10, 12). Le roi Salomon très jeune a pu gouverner son peuple dans l'harmonie parce qu'ayant reçu de Dieu un cœur qui écoute (1 R, 3-7).

Est-ce que je sais écouter l'autre, Dieu, qui me parle et demande mon attention ? Ou suis-je collé à mon portable, à la télé ? Puisque le théologien protestant Dietrich Bonhoeffer dit que le premier service que nous devons aux autres est de les écouter, et que celui qui ne sait pas écouter son frère ne sera bientôt plus capable d'écouter Dieu.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ».



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Marc



"LES PÈRES ONT MANGÉ DES RAISINS VERTS, ET LES DENTS DES FILS EN SONT AGACÉES"

De la "punition" transgénérationnelle dans la Bible

Cette analyse du Père Mathieu Amonlo a pour but d'inviter les exégètes à reconsidérer leur interprétation de la punition transgénérationnelle évoquée dans l'Ancien Testament.

Père Mathieu AMONLO
DOCTEUR EN BIBLE

L'une des surprises peu agréables que nous rencontrons dans le décalogue, c'est de découvrir que Yhwh y est décrit comme un Dieu Jaloux qui punit la faute des pères sur les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants (cf. Ex 20,5). Telle qu'elle est formulée dans la Bible hébraïque, cette déclaration de Yhwh sous-entend d'une part que le père qui est fautif n'est point puni, mais plutôt les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, peu importe qu'ils aient été fautifs ou pas. D'autre part, elle insinue qu'aucune faute ne reste impunie. En Ex 34,7, Moïse l'exprime si bien en désignant Yhwh comme celui qui « ne laisse rien impuni et châtie les fautes des pères sur les enfants et les petits-enfants, jusqu'à la troisième et quatrième générations ». Et comme si cela ne suffisait pas, le livre des Lamentations ajoute : « Nos pères ont péché: ils ne sont plus et nous, nous portons leurs fautes » (Lm 5, 7).

Nos différentes pratiques, nos enseignements et exercices spirituels basés sur une éventuelle conception biblique de la "punition" transgénérationnelle ont besoin d'être réajustés.

La grande ressemblance entre ce principe de justice transgénérationnelle et la formulation des traités conclus entre le roi néo-assyrien Assarhaddon et ses vassaux en 672 avant J-C, ne passe pas inaperçue, surtout lorsque l'on sait le rôle capital joué par ces traités proche-orientaux dans la théologie biblique de l'alliance

(Voir D. R. Hillers, *Convenant: The History of a Biblical Idea* (Baltimore, 1969). Pour assurer l'allégeance des vassaux envers son fils et successeur Assurbanipal (669-626 avant J-C), Assarhaddon leur faisait prononcer le serment ci-après, en Akkadien: « Aussi longtemps que nous, nos fils, nos petits-fils vivront, Assurbanipal, le grand prince héritier, sera notre roi et notre seigneur. Si nous plaçons quelque autre roi ou prince au-dessus de nous, nos fils ou nos petits-fils, que tout ce que les dieux ont mentionné nommément nous soit imputé, à nous, à notre semence et à la semence de notre semence » (S. Parpola – K. Watanabe (éd.), *Neo-Assyrian Treaties and Loyalty Oaths* (State Archives of Assyria 2 ; Helsinki, 1988) 50 (§ 57 lignes 507-512); Reiner, "The Vassal-Treaties of Esarhaddon", *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament* (éd. J. B. Pritchard) (Princeton 31969) 539.

Grâce à une telle justice, l'Israël ancien est parvenu à donner une explication au drame de l'exil babylonien de 597 et 587 avant Jésus-Christ qui a suivi de si près le règne pourtant exemplaire du vertueux Josias (2 R 23, 25). Selon les Israélites, l'iniquité à l'origine de cette catastrophe remonterait au roi Manassé (696-641 av. J-C) qui a régné 3 à 4 générations plus tôt (2 R 21, 1-15; 23, 26 ; 24, 34). Grâce également à cette justice, l'on comprend mieux pourquoi le fils innocent né de l'adultère de David et Bethsabée devrait mourir (cf. 2 S 12, 1-15). Mais punir un innocent simplement parce qu'il est descendant d'un pécheur ne pose-t-il pas un autre problème plus sérieux quant à la justice elle-même ? Les Juifs eux-mêmes avaient bien perçu l'anomalie, comme en témoigne Abraham dans son intercession en faveur de Sodome et Gomorrhe : « Vas-tu vraiment supprimer



Père Mathieu Amonlo

le juste et le pécheur ? » (Gn 18,23), ou encore : loin de toi de faire mourir le juste avec le pécheur, en sorte que le juste soit traité comme le pécheur (cf. Gn 18, 25). Pour régler ce problème de théodicée, le *Targum Onkelos* (traduction araméenne de la Bible), durant la période talmudique (entre 200 et 640), a dû retoucher la formulation de Ex 20,5 laissant entendre que la faute des pères est visitée sur les fils si seulement ceux-ci sont restés des rebelles continuant à pécher comme leurs pères. (A. Sperber, *The Bible in Aramaic Based on Old Manuscripts and Printed Texts. The Pentateuch According to Targum Onkelos* (Leiden, 1959-1973) I, 12). Mais ce faisant, la nouvelle reformulation ne fait que régler le problème à moitié, puisqu'elle continue d'affirmer qu'aucune iniquité ne reste impunie. Il a fallu attendre Ezéchiel (593-573 av. J-C.) pour que le vieux principe de la responsabilité collective soit complètement remis en cause au bénéfice de la responsabilité individuelle : Qu'avez-vous à répéter ce proverbe au pays d'Israël. Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des fils ont été agacées ? [...]. Celui qui a péché, c'est lui qui mourra. (Éz 18, 1-4). Cette nouvelle conception fait écho au Droit civil et criminel de l'époque et est reprise par Dt 24,16, sous forme inversée (loi de Seidel). À toutes fins utiles, le procédé littéraire a attribué à

la voix de la sagesse populaire « ce qui se faisait » (karu-ú) avant de lui substituer, sous forme d'oracle, la nouvelle norme religieuse et morale (ki-nu-na). Cet oracle a son parallèle en Jr 31,29-30a : « En ces jours-là, l'on ne dira plus : les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils en sont agacées. Mais chacun mourra pour sa propre faute ». Nous sommes en présence d'un phénomène littéraire étudié en exégèse intra-biblique, et que la Bible a connu au cours de sa composition, et qui est appelée réécriture. En voulant résoudre des questions liées à la discontinuité de la tradition en Israël, la Bible elle-même a procédé à une révision intelligente d'autres textes, pour continuer à s'adresser à ses contemporains. Il se présente sous la forme : « Il vous a été dit.... mais moi je vous dis » (cf. Mt 5,27-28.31-32.33-34). C'est un héritage des lois hittites, qui remonte à la réforme juridique du roi Telipinu (1525-1500 av. J.-C.) ayant permis de réviser un nombre important de lois édictées quelques siècles plus tôt par ses prédécesseurs (H. A. Hoffner, Jr, *The Laws of the Hittites. A Critical Edition* (Documenta et Monumenta Orientis Antiqui 23 ; Leiden 1997) 21).

Tout scribe devenu disciple du Royaume des cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux

L'intégration de la moabite Ruth dans "Israël" par le biais du mariage en est une autre illustration. Au départ, une ancienne tradition biblique connaissait bien le mariage avec les étrangers (Gn 41, 45; 58,5; Nb 12,1; 2 S 3,3). Ensuite,

ces mariages ont été interdits par le Deutéronome (Dt 7, 3) pour empêcher que les femmes païennes n'introduisent d'autres dieux dans leurs foyers et ne détournent les fils d'Israël (Dt 7, 4-5). En adoptant une politique d'exclusion au moment où les exilés revenus au pays cherchaient à reconstruire un nouvel Israël, Esdras et Néhémie s'alignaient ainsi derrière cette tradition deutéronomiste (Esd 9-10). Mais à la même époque, les livres de Ruth et de Jonas témoignaient d'un tout autre courant de pensée promoteur plutôt d'une conception poreuse des frontières de la communauté d'Israël. Ce conflit d'interprétations a laissé quelques traces dans la littérature prophétique (Éz 44) en faveur de toute politique d'exclusion ; et Is 56,3-8 pour une inclusion. Présenter David comme le fils de Jessé issu du mariage entre Booz l'Israélite et Ruth la Moabite (Rt 4,17-22) montre bien combien les lois subissent des reformulations en réponse aux changements sociaux.

Que vise une telle analyse ? Premièrement, elle indique que nos différentes pratiques, nos enseignements et exercices spirituels basés sur une éventuelle conception biblique de la "punition" transgénérationnelle, ont besoin d'être réajustés : pour comprendre la Bible, il convient d'interroger la Bible elle-même. Ainsi se vérifie la *Scriptura sui ipsius interpret* des Réformateurs (1517-1648). Deuxièmement, elle rejoint l'enseignement de Jésus-Christ selon lequel tout scribe devenu disciple du Royaume des cieux est semblable à un propriétaire qui tire de son trésor du neuf et du vieux (cf. Mt 13,52). Bâisseurs d'avenir, puissions-nous accepter d'aller à l'école de la sagesse biblique qui constamment nous fait réaliser que le présent et le passé sont appelés à être continuellement en dialogue.

PARLONS LITURGIE¹

Le voile huméral

Participez-vous souvent à l'adoration du Saint Sacrement ? Certainement avez-vous vu déjà un voile huméral ? Du latin « *humerus* » (épaule), ce vêtement liturgique se présente sous la forme d'une longue écharpe posée sur les épaules et dont les extrémités recouvrent les mains de celui qui tient un objet sacré : par exemple, pour la bénédiction donnée par un prêtre avec l'ostensoir ; ou lorsqu'un prêtre ou un diacre porte un ciboire d'hosties consacrées à un tabernacle éloigné du lieu de la célébration de la messe.

Il est entré en usage dans l'Église pour montrer le respect dû au Seigneur, ou encore pour protéger les objets du culte que l'on doit toucher, puisqu'il faut les porter d'un lieu à un autre par exemple ; car les toucher peut les détériorer ou les endommager.

1. « *Parlons liturgie* » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 16 au 22 février 2024

16 février : Ste Julienne ; **17 février** : St Alexis (1200-1310), l'un des sept marchands florentins qui fondèrent en 1233 l'Ordre des servites de Marie voué à la contemplation et à l'action, laïc ; **18 février** : Ste Bernadette Soubirous ; **19 février** : St Gabin ; **20 février** : Bienheureuse Aimée (v.1250) ; nièce de Ste Claire ; **21 février** : St Pierre Damien (1702), docteur de l'Église ; **22 février** : Bienheureuse Isabelle (1270), vierge, fille de Louis VIII.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin) ;
Tél : (+229) 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : www.croixdubenin.com
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;
Tirage : 2.500 exemplaires.

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur Adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél: 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Rédacteur en chef Adjoint** : Guy Dossou-Yovo ; **Secrétaire de Rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Politique** : Guy Dossou-Yovo ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité : Mme Ariane Kingnandodé

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé David Ahossinou, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Toungou.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

ÉCOLE D'INITIATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE DE COTONOU

Envoi en mission de la 5^e promotion



Photo / La Croix / Benoît-Mariano AYENA

Vue partielle des étudiants de la promotion "Saint Jean Baptiste"

Benoît-Mariano AYENA

Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa, a présidé le dimanche 4 février 2024, la messe d'envoi en mission des étudiants de la 5^e promotion de l'École d'initiation théologique et pastorale de Cotonou. L'eucharistie a été célébrée au siège de l'École à Gbégamey en présence des parents, des invités et des amis.

C'est sur la cour de l'École d'initiation théologique et pastorale de l'archidiocèse de Cotonou qu'a été spécialement érigé l'autel du Seigneur pour

la messe d'envoi en mission des étudiants de la promotion "Saint Jean le Baptiste". Ils étaient tous vêtus de blanc avec des badges qui les distinguaient du public massivement venu les soutenir. Peu après 10h30, la procession s'ébranle de la sacristie vers l'autel. « Priez et annoncez l'Évangile », exhorte Mgr Coffi Roger Anoumou. Il ajoute : « Heureux êtes-vous, chers membres de la promotion Saint Jean Baptiste, qui allez partir en mission pour annoncer le Christ, pour annoncer la Bonne Nouvelle ». Avant la prière universelle, les étudiants ont réitéré leur engagement devant Dieu et devant les hommes, suivi de l'exécution de l'hymne. Avant la bénédiction solennelle du

prélat, deux représentants ont remercié la Direction, les formateurs et les disciples de promotion pour ce temps d'apprentissage vécu dans la joie et la convivialité. Le Directeur, le Père Rodrigue Gbédjinou, a félicité les "initiés" pour l'aventure qu'ils ont décidé d'entamer et d'achever. Il les appelle à témoigner du visage du Christ qu'ils ont découvert au cours de ces années de formation. À l'issue de la messe, plusieurs initiés ont exprimé leur reconnaissance et gratitude envers Dieu et ont affirmé de manière sûre et ferme, qu'ils ne repartent pas comme ils étaient venus. Un vin d'honneur a mis fin à cette journée d'action de grâce.

6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !



1974-2024

Jubilé

50 *ans*
d'expériences
de votre Imprimerie

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 66 52 22 22 / 99 97 91 91
01 BP 105 Cotonou Bénin

Imprimerie Notre-Dame : une dynamique de réussite à votre service